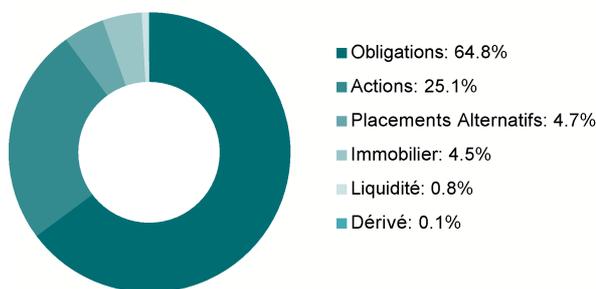


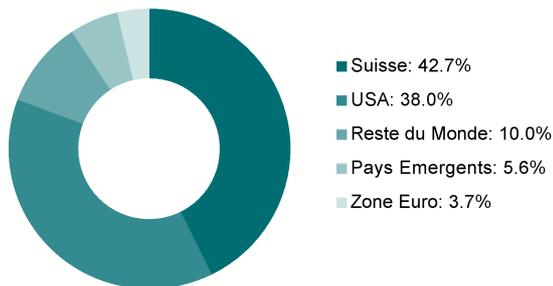
Informations générales

ISIN	CH0412078328
Code valeur	41207832
Devise	CHF
Domicile	Suisse
Date de lancement	07/08/2018
VNI	107.26
Catégorie	Fonds mixte
Indicateurs PRIIPS KID	2
TER	0.82%
Actifs du fonds en millions CHF	91.2
Actifs de la part en millions CHF	16.8
Duration	6.76

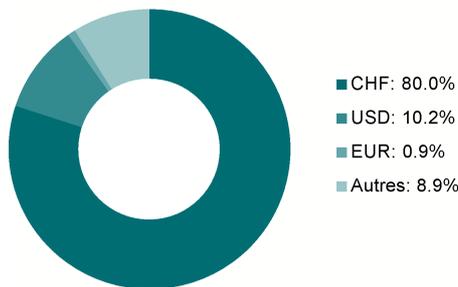
Répartition par type d'actifs



Répartition géographique des actions



Répartition par devises



Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du compartiment est d'obtenir un rendement durable tout en limitant le risque. L'horizon d'investissement à long terme place la sécurité avant la rentabilité, de sorte que les risques soient dans un rapport équilibré avec le rendement. Gestion de fortune active: le portefeuille est très diversifié en termes de classes d'actifs, de pays, de secteurs d'activité et de devises. La proportion maximale d'actions dans le portefeuille est de 30%.

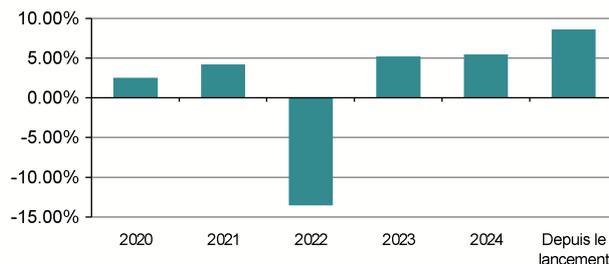
Le compartiment respecte les restrictions d'investissement OPP 2.*

Evolution de la valeur de la part

Période: 07/08/2018 au 30/08/2024



Performance (annuelle)



Performance

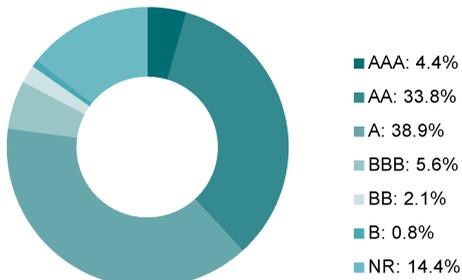
	2020	2021	2022	2023	2024	Depuis le lancement
HELVETIA ALLEGRA 30 - A1	2.54%	4.20%	-13.50%	5.22%	5.46%	8.61%

10 positions principales

	Poids
Xtrackers MSCI World ETF 1C	5.06%
iShares JPMorgan EM Lcl Govt B	4.91%
UBS(Lux)FS BMSCI ArLiqCorpSus	4.77%
iShares Core Global Aggt Bd ET	4.56%
SG ISSUER ZCP 11-12-24 RCB	3.59%
UBS AG LON (MSCI AC) 31-12-99	3.51%
SPDRÂ@ Blmbrg Glb Aggr Bd ETF C	2.83%
Xtrackers II ESG Global Agg Bd	2.62%
CSIMF SWISS REAL ESTATE SECURITIES EB	2.38%
NESTLE SA-REG	1.46%

ESG Ratings

Répartition par notations ESG (méthodologie MSCI)



(AAA = meilleur Rating; CCC = pire Rating)

Aucun facteur de durabilité (facteurs ESG) n'est pris en compte dans la gestion de ce compartiment.

La notation ESG de MSCI mesure la résilience d'une entreprise aux principaux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance à long terme de son secteur. Elle est calculée à l'aide d'une méthode fondée sur des règles afin d'identifier les leaders et les retardataires du secteur, en fonction de leur degré d'exposition aux risques ESG et de leur capacité relative à gérer ces risques. Les notations ESG vont de leader (AAA, AA), à moyen (A, BBB, BB), jusqu'à en retard (B, CCC).

Evolution des marchés financiers au T2 2024

L'économie mondiale a continué à croître modérément au deuxième trimestre, les États-Unis maintenant leur net avantage de croissance par rapport à l'Europe. En Suisse, la stabilité des prix (taux d'inflation annuel inférieur à 2%) a été rétablie, tandis que l'inflation reste élevée dans la zone euro et aux États-Unis. En raison de la croissance économique robuste, l'inflation américaine s'est avérée particulièrement persistante. Cependant, l'inflation sous-jacente, qui exclut les composantes volatiles comme les prix des matières premières et de l'énergie, a poursuivi sa tendance à la baisse. Les différentes situations en matière d'inflation se sont reflétées dans les politiques monétaires des différentes zones économiques. En juin, la Banque nationale suisse a pu réduire les taux d'intérêt de 25 points de base pour la deuxième fois (nouveau taux à 1,25%), et la Banque centrale européenne a également réagi à la baisse des chiffres de l'inflation en abaissant son taux (nouveau taux à 4,25%). La Réserve fédérale américaine, quant à elle, a maintenu son taux directeur à 5,25% en raison des pressions inflationnistes persistantes.

Les marchés boursiers mondiaux ont enregistré des rendements trimestriels positifs. Le S&P 500 a augmenté de 4,3% et le SMI suisse de 4,0%. Cependant, les actions de la zone euro (-1,6%) ont souffert des incertitudes politiques apparues après l'annonce des élections législatives françaises. Les obligations mondiales ont légèrement baissé (Bloomberg Global Aggregate -1,1%), les obligations suisses étant une exception avec des rendements positifs. Elles ont bénéficié de la faible inflation, des baisses de taux de la BNS et de leur statut de valeur refuge en Europe.

Activité de portefeuille au T2 2024

Nous avons régulièrement réalisé des gains sur les actions qui ont ensuite été réinvestis dans les obligations.

*OPP 2 les restrictions de placement

Le compartiment Helvetia Allegra 30 respecte les restrictions de placement des institutions de prévoyance conformément à la LPP et à son ordonnance d'exécution OPP 2 (actuellement art. 54 et suivants).

Mentions légales:

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre ou une sollicitation à l'achat ou à la vente de parts du fonds, d'instruments ou services financiers apparentés. Elles sont de nature générale et ne font en aucun cas référence à la situation d'une personne physique ou morale donnée. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations ne sont pas garanties.

La distribution du fonds est autorisée en Suisse.

Chaque investissement comporte des risques et est susceptible de varier à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances indiquées dans ce document ne tiennent pas compte des commissions et des frais encourus lors de l'achat et la vente des parts du fonds. Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA ne pourra pas être tenue responsable des pertes éventuelles. Les investissements ne devraient être effectués qu'après un examen approfondi du prospectus, des informations clés pour l'investisseur et des derniers rapports annuel et semestriel. Il est recommandé de consulter un conseiller professionnel afin de déterminer si un investissement dans le fonds est approprié. Les documents sont disponibles gratuitement auprès de Helvetia Société Suisse d'Assurances SA, Dufourstrasse 40, 9001 St-Gall ou CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon.

Bien que les fournisseurs d'informations de Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, y compris et sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les "Parties ESG"), obtiennent des informations (les "informations") de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée contenue dans le présent document et décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de qualité commerciale et d'adéquation à un usage particulier. Les informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante d'instruments ou de produits financiers ou d'indices. En outre, aucune des informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre, Aucune des parties de l'ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres dommages (y compris les pertes de profits), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.